

**PROVINCE DE QUÉBEC
COLLÈGE MONTMORENCY
VILLE DE LAVAL**

PROCÈS-VERBAL de la **326^e** assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Collège Montmorency qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2016, à 18 h, à la salle du Conseil d'administration, local B-2492.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames Anne Bourgeois
Lucie Buist-Petit
Roxanne Cléroux
Louise Lacoste
France Lamarche
Amélie Lemieux
Christiane Pichette
Annie Saint-Germain
Fatiha Senhaji

Messieurs Robin Blanchet
Jacques Cyr
Marc DeBlois
Anthony Lacopo
Pierre-Antoine Leblanc
Jean-Philippe Martin
Hervé Pilon
Étienne Rouleau

INVITÉS PRÉSENTS

Mesdames Véronique Côté
Isabelle Legault

Messieurs Yves Carignan
Raymond St-Jacques
Pierre Tison

ABSENCES MOTIVÉES

(Sans Objet)

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Procès-verbal de la 325^e assemblée ordinaire: corrections et approbation**
- 3. Affaires découlant de ce procès-verbal**
- 4. Rapport du directeur général**
- 5. Points de décision**
 - (d) 5.1 Renouvellement du mandat de la directrice des études
 - (d) 5.2 Élection du Comité exécutif
 - (d) 5.3 Attestation d'études collégiales : inspection en bâtiment (EEC.2J)

Le point sera reporté au prochain CA du 29 novembre (commission des études du 9 novembre 2016)

- (d) 5.4 Budget d'investissement et plan décennal
 - (d) 5.5 Renouvellement du permis de la clinique-école en Techniques d'orthèse et de prothèses
 - (d) 5.6 Formation du Comité de vérification
 - (d) 5.7 Avis de motion
 - (*) 5.8 Ombudsman : Critères de sélection et processus d'embauche
 - (d) 5.9 Composition de la Commission des études
- 6. Points d'information**
- 6.1 Gouvernance :
 - 6.1.1 Renouvellement de mandat des membres du Conseil d'administration
 - 6.1.2 Formation des membres du Conseil d'administration
 - (d) 6.2 Portrait de la population étudiante Automne 2016 (au 20 septembre 2016)
 - (d) 6.3 Plan de travail des départements 2016-2017
- 7. Correspondance et communications écrites**
- (*) 7.1 Lettre à la Ministre Hélène David
 - (d) 7.2 Reportage d'Akli Aït Abdallah: « *Du Nunavik à Montréal, le blues des étudiants Inuits* »
 - (d) 7.3 Les derniers travaux du professeur François Fournier : « *Des larves de mouches au Secours de la planète* ».
 - (d) 7.4 Courrier de Laval : « Nous ne sommes malheureusement pas à l'abri » Yves Carignan
- 8. Varia**
- 8.1 Visite guidée du Collège
 - 8.2 Souper des membres du Conseil d'administration, le 16 novembre en soirée
 - 8.3 Motion de remerciements

CA16/17-326.1/
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour

Après constat du quorum, monsieur Robin Blanchet déclare l'assemblée ouverte. Madame Nicole Barezi agit comme secrétaire de l'assemblée.

Il est suggéré par un membre du Conseil d'ajouter au point 7.4 un reportage concernant le Collège Montmorency paru dans le Courrier de Laval ainsi qu'une motion de remerciement au point 8.3, compte tenu du fait que le mandat de certains membres du Conseil d'administration est venu à échéance suite à la nomination de nouveaux membres par la Ministre.

Il est proposé par: Mme Roxanne Cléroux

Appuyé par: M. Jacques Cyr

ET IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la 326e assemblée.

CA16/17-326.2/
PROCÈS-VERBAL
DE LA 323^E
ASSEMBLÉE
ORDINAIRE

2. Procès-verbal de la 325^e assemblée ordinaire : corrections et approbation

Il est suggéré par l'un des administrateurs qu'une précision à l'effet que le vote a été demandé relativement à l'adoption de l'ordre du jour de la 325^e assemblée ordinaire, suite à un débat sur la pertinence d'adopter un avis de motion avant l'adoption d'un règlement. Notamment compte tenu de toutes les discussions ayant eu lieu, relativement à ce même règlement, lors des assemblées précédentes.

Il est proposé par : M. Jacques Cyr

Appuyé par : Mme Roxanne Cléroux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la 325^e assemblée ordinaire avec les modifications proposées.

CA16/17-326.3/
AFFAIRES
DÉCOULANT
DE CE
PROCÈS-VERBAL

3. Affaires découlant de ce procès-verbal

Sans objet

CA16/17-326.4/
RAPPORT DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

4. Rapport du directeur général

Arrivée de nouveaux administrateurs :

Le président du Conseil d'administration et le directeur général souhaitent la bienvenue à sept nouveaux administrateurs. Madame Amélie Lemieux, étudiante issue des programmes préuniversitaires et monsieur Pierre-Antoine Leblanc, étudiant issu des programmes techniques ont tous deux été nommés conformément à l'article 32 de la Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants, le 30 septembre dernier. S'ajoute aussi au Conseil d'administration, cinq nouveaux administrateurs nommés par la Ministre. Il s'agit de messieurs Marc DeBlois, directeur général du Cosmodôme, Anthony Lacopo, président d'Utopia image, et mesdames Louise Lacoste, directrice du service d'éducation aux adultes de la Commission scolaire de Laval, Christiane Pichette, directrice générale du Carrefour Jeunesse-Emploi et Fatiha Senhaji, vice-présidente gestion de la trésorerie à la BMO Banque de Montréal.

Étant donné l'arrivée de ces nouveaux membres, le président du Conseil d'administration et le directeur général font un rappel de l'utilisation de la feuille de suivi des dossiers du Conseil d'administration que ceux-ci ont proposé d'instaurer lors de la dernière séance. Celle-ci permet aux membres du Conseil de facilement voir, à un seul et même endroit, où en sont les différents dossiers traités ou présentés lors des assemblées, ainsi que les prochaines étapes nécessaires à la bonne réalisation de ceux-ci.

Le directeur général informe les membres du Conseil qu'un appel de candidatures sera lancé sous peu afin de combler l'un des deux derniers sièges vacants du Conseil. Cet appel de candidatures vise à trouver un diplômé du Collège qui a complété ses études dans le secteur préuniversitaire. Le président du Conseil et le directeur général précisent et rappellent aux administrateurs certaines notions entourant la nomination de ce membre notamment qu'il ne peut s'agir d'un employé du collège.

Finalement, le directeur général propose qu'une formation ait lieu en début de rencontre lors de la prochaine séance du Conseil d'administration, afin de bien outiller et informer tous les administrateurs.

Bilan et plan de travail :

Le directeur général et la directrice des études présentent le bilan annuel et le plan de travail. Ces derniers comprennent entre autres les quatre grandes orientations aussi contenues dans le plan stratégique. La première partie fait vraiment état des étudiants et notamment de la mise en place des centres d'aides et des différents services mis à leur disposition.

Il s'agit des grandes lignes des actions qui sont posées et qui visent entre autres à valoriser l'approche interculturelle et l'inclusion.

Au bilan figure également le dossier de la mention au bulletin de l'engagement étudiant (bénévolat). Ces mentions sont de plus en plus valorisées par les universités et sur le marché du travail.

Un nouveau plan de la réussite sera mis en place pour soutenir les enseignants et les étudiants dans cette mission qu'est la réussite. À même ce plan se trouve un processus d'évaluation et d'amélioration des programmes. On y parle également de tout l'aspect de la pédagogie active. Nous comptons, à l'heure actuelle, plus de cinq classes de pédagogie actives qui constitue l'une des orientations qu'à la direction des études en matière d'innovations constantes des méthodes d'enseignements.

Projets entrepris par la direction des ressources humaines et des communications :

La directrice des ressources humaines et des communications informe les administrateurs sur les projets sur lesquels les membres de son équipe travaillent à l'heure actuelle. Elle précise que l'une de leurs priorités consiste en la mise à jour du site internet du Collège dans le but que celui-ci soit plus adapté au goût du

jour, mais aussi à la réalité multiplateforme à laquelle l'on fait face. Elle ajoute aussi qu'un autre de leur projet consiste à informatiser le processus de dotation. Enfin, la directrice des ressources humaines et des communications relate des activités organisées par son service notamment : le Défi santé, la Grande virée, l'hommage aux retraités et la reconnaissance des années de services. Finalement, le Comité santé-mieux-être travaillera à voir à offrir des solutions et des avenues afin d'optimiser la conciliation travail-famille.

Relations avec le milieu :

Le centre-ville de Laval se développe très rapidement. Le Collège participe présentement, avec quelques partenaires, à différents projets de développements. Plusieurs projets verront le jour ce qui aura pour effet d'augmenter la circulation et la population lavalloise autour et dans les environs de la Cité du Savoir. Prochainement, une rencontre aura lieu avec les urbanistes de la Ville de Laval dans le but d'analyser et d'apporter des solutions quant à la circulation autour du Collège (la sécurité des piétons, l'emplacement de certains feux de signalisations et passages piétons, les entrées du stationnement du Collège, etc.).

CA16/17-326.5/
SUJETS DISCUTÉS

5. Sujets discutés

(d) 5.1 Renouvellement du mandat de la directrice des études

16 août 2016 :

La demande de renouvellement du mandat de la directrice des études est déposée au Comité exécutif du Collège. Le Comité exécutif est d'accord pour entamer la démarche dès maintenant

20 septembre 2016 :

La demande de renouvellement du mandat de la directrice des études est déposée au Conseil d'administration du Collège. Le Conseil d'administration est d'accord pour entamer la démarche dès maintenant

26 octobre 2016 :

Le renouvellement du mandat de la directrice des études est à l'ordre du jour de la Commission des études.

Le bilan des réalisations est déposé à titre informatif.

Le président demande le huis clos pour la délibération et la discussion sur ce point.

CONSIDÉRANT la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT le Règlement déterminant certaines conditions de travail des directeurs généraux et des directeurs des études des collèges d'enseignement général et professionnel;

CONSIDÉRANT le contrat de travail entre le Collège Montmorency et madame France Lamarche, directrice des études, en vigueur depuis le 1^{er} juin 2012;

CONSIDÉRANT le respect de la démarche de renouvellement du mandat de la directrice des études déposée au Conseil d'administration du 20 septembre 2016;

CONSIDÉRANT les résultats très satisfaisants de l'évaluation du travail accompli par la directrice des études depuis le début de son mandat, au regard des exigences de la fonction et des attentes exprimées;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des études;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité exécutif;

Il est proposé par : M. Jean-Philippe Martin

Appuyé par : Mme Annie Saint-Germain

CA16/17-326.6/
POINTS
D'INFORMATION

CA16/17-326.7/
CORRESPONDANCE
ET COMMUNICATIONS
ÉCRITES

DE RENOUELER le mandat de madame France Lamarche dans le poste de directrice des études.

Et

Il est proposé par : Mme Roxanne Cléroux

Appuyé par : Mme Anne Bourgeois

D'OCTROYER un mandat pour une période de cinq ans à compter de l'échéance du présent mandat.

La directrice des études tient à remercier tous les membres de son équipe. Car toutes les réalisations de la Direction des études n'auraient pas été possibles sans eux. La directrice des études précise également qu'un de ses mandats principaux est l'élaboration d'un plan de réussite. Relativement au développement de la carte programme, celle-ci ajoute que trois demandes de nouveaux programmes ont été soumises au Ministère. Elle travaillera aussi prochainement à mettre en place un programme pour les communautés autochtones. Elle remercie les gens du Conseil d'administration, les membres de la Commission des études, ses collègues des services ainsi que le directeur général pour n'avoir jamais douté de ses aptitudes à mener et diriger la direction des études.

(d) 5.2 Élection du Comité exécutif

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 16 de la *Loi sur les Collèges d'enseignements général et professionnel*, l'administration courante du collège relève d'un comité exécutif qui exerce en outre les autres pouvoirs qui lui sont conférés par règlement du collège;

CONSIDÉRANT que suivant l'article 5 du *Règlement de la Régie interne* du Collège, cette élection doit se faire à l'automne de chaque année;

CONSIDÉRANT que suivant le deuxième alinéa de ce même article, le Conseil élit parmi ses membres ceux qui font partie du comité exécutif;

CONSIDÉRANT qu'au cours de la dernière semaine plusieurs nouveaux membres se sont ajoutés au Conseil d'administration et que d'autres se sont vus remplacés;

Il est proposé par : Mme Christiane Pichette

Appuyé par : Mme Louise Lacoste

DE MAINTENIR l'exécutif en fonction et de reporter l'élection des membres du Comité exécutif jusqu'à la prochaine séance du Conseil d'administration.

(d) 5.3 Attestation d'études collégiales : inspection en bâtiment (EEC.2J)

Le programme d'AEC Inspection en bâtiment (EEC.2J) a été révisé au terme des travaux réalisés à l'hiver 2015 par la Direction de la formation continue du Collège Montmorency en collaboration avec le Cégep Beauce-Appalaches.

Les changements concernent notamment le code de compétence SOBEC, une portion de 5 heures du cours *Introduction à la profession* serait déplacée vers *Rédaction de rapport d'inspection* et le cours *Informatique appliquée à l'inspection du bâtiment* qui serait donné par une autre discipline.

L'adoption de la résolution visant à autoriser les modifications apportées au programme d'attestation d'études collégiales (AEC) Inspection en bâtiment (ECC.2J) est reportée à la prochaine séance du Conseil d'administration.

(d) 5.4 Budget d'investissement et plan décennal

Approbation du budget d'investissement (version révisée) suite au dépôt des paramètres budgétaires de 2016-2017.

Adoption du plan décennal 2016-2026.

En juin dernier, le budget 2016-2017 avait été adopté en utilisant des montants estimés. La directrice des services financiers et des ressources matérielles mentionne qu'on a finalement reçu les chiffres et les données exactes du Ministère, quant au budget. Elle précise que le ministère envoie un plan décennal faisant état des allocations allouées. Il faut utiliser le montant total qui nous est alloué en investissement. L'augmentation de devis ne se traduit pas par une augmentation des financements récurrents.

CONSIDÉRANT qu'à la séance du Conseil d'administration de juin dernier, le budget d'investissement a été adopté sur des allocations estimatives;

CONSIDÉRANT qu'une version amendée doit être déposée lors de la réception des allocations du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Directeur général et de la Directrice des services financiers et des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité exécutif;

Il est proposé par : Mme Lucie Buist-Petit

Appuyé par : Mme Roxanne Cléroux

D'ADOPTER le Budget d'investissement révisé 2016-2017 et le plan décennal, tel que déposé.

(d) 5.5 Renouvellement du permis de la clinique-école en Techniques d'orthèse et de prothèses

Lors de l'ouverture de la clinique-école en 1997, le Collège avait demandé un « *Permis de laboratoire public* » auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux. Cette demande lui a été refusée parce qu'il ne pouvait pas « *reconnaitre le Collège comme un établissement public ni comme un laboratoire privé.* » Selon la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*.

Le MSSS a recommandé au Collège de « *travailler de façon complémentaire avec les organismes autant privés que publics qui acceptent de recevoir nos stagiaires, nous vous recommandons d'établir plutôt des ententes de services avec ces derniers.* »

À la suite de cette recommandation, le Collège a signé une entente avec le Centre de réadaptation Le Bouclier en octobre 1998. En février 2007, une entente similaire, qui est toujours en vigueur aujourd'hui, a été signée avec l'Hôpital juif de réadaptation de Laval.

Le 3 juin 2015, la Direction de l'inspection et des enquêtes du MSSS est venue visiter les installations du Collège et, par le fait même, vérifier si nous avons un permis de laboratoire pour la fabrication. Le Collège a expliqué la particularité de notre clinique-école et remis la lettre du MSSS datée du 18 août 1997, l'entente avec le Centre de réadaptation Le Bouclier ainsi que celle de l'Hôpital juif de réadaptation de Laval.

Le 22 mars 2016, le MSSS nous a avisés, lors d'un entretien téléphonique, que nous étions dans l'obligation d'avoir un permis d'exploitation de laboratoire tel que le stipule la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres (article 1, 2, 31, 34 à 39)*, car nous agissons au même titre qu'un laboratoire privé dans le cadre de nos activités.

Le Collège s'est conformé à cette exigence dès la session d'automne 2016, toutefois, le permis obtenu n'est valide que jusqu'au 31 décembre 2016 et doit être renouvelé pour l'année 2017.

CONSIDÉRANT que le Collège possède une clinique-école d'orthèses et de prothèses afin d'offrir à ses étudiants un milieu d'interventions multidisciplinaires leur permettant de participer, dès la première session, au fonctionnement d'une véritable clinique;

CONSIDÉRANT que la clinique-école exerce ses activités depuis 1997 selon les recommandations du ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT l'avis du ministère de la Santé et des Services sociaux reçu le 22 mars 2016 qui oblige le Collège à obtenir un permis d'exploitation de laboratoire;

CONSIDÉRANT que le Collège s'est depuis conformé à la *Loi sur les laboratoires médicaux, la conservation des organes et des tissus et la disposition des cadavres* et a obtenu, le 9 septembre 2016, le permis requis;

CONSIDÉRANT que le permis délivré par le ministère de la Santé et des Services sociaux n'est valide que jusqu'au 31 décembre 2016 et qu'il doit être renouvelé annuellement;

CONSIDÉRANT que Françoise Murray, professeure diplômée en Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques et membre de l'Ordre des Orthésistes et des Prothésistes du Québec, agira à titre de directrice de laboratoire;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des études;

Il est proposé par : Mme Annie Saint-Germain

Appuyé par : Mme Lucie Buist-Petit

D'AUTORISER la directrice de laboratoire à entreprendre en son nom les démarches nécessaires pour le renouvellement du permis d'exploitation de laboratoire dans les domaines d'opération mentionnés dans la demande ci-joint pour l'année se terminant le trente et un décembre deux mille dix-sept (31-12-2017), et ce, jusqu'à révocation de cette autorisation.

(d) 5.6 Formation du Comité de vérification

CONSIDÉRANT que la responsabilité principale de l'information financière, des systèmes comptables et des contrôles internes du Collège incombe aux cadres supérieurs, sous l'autorité du conseil d'administration. Le comité d'audit est un comité permanent du conseil d'administration qui a pour tâche d'aider ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités en matière de vérification.

CONSIDÉRANT que le comité d'audit a libre accès au personnel et aux documents du Collège et on lui accorde les ressources qu'il lui faut pour s'acquitter de ses tâches.

CONSIDÉRANT que le comité se réunit 2 à 3 fois par année et est formé de 3 administrateurs externes.

Il est proposé par : Mme Fatiha Senhaji

Appuyé par : Mme Christianne Pichette

QUE CE COMITÉ SOIT COMPOSÉ DE Monsieur Jacques Cyr, madame Roxanne Cléroux, et de monsieur Marc DeBlois.

(d) 5.7 Avis de motion

Lors du conseil d'administration du 26 avril 2016 il avait été convenu de créer un Comité de travail ad hoc composé de de trois membres externes, dont le président, d'un représentant des employés et d'un représentant des étudiants. Le Comité a fait un rapport de suivi, comme convenu, lors du Conseil d'administration du 14 juin dernier. Le projet de règlement a été révisé et est présenté pour adoption au Conseil d'administration du 20 septembre dernier.

À cette même séance, le Conseil a adopté un processus et un échéancier en vue de la mise en place du bureau de l'ombudsman ou protecteur. Un mandat de pilotage de la démarche a aussi été confié au Comité de cinq personnes.

Nous considérons que l'ensemble de la démarche est respectueuse des règlements du Collège puisque le Conseil a été saisi à deux reprises, avant l'adoption du règlement, de l'intention de procéder à l'adoption de ce règlement.

Ainsi, pour s'assurer qu'il ne subsiste aucune ambiguïté sur un règlement d'une telle importance, il est convenu de procéder au dépôt d'un avis de motion en vue d'adopter à nouveau le règlement lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration.

(*) 5.8 Ombudsman : Critères de sélection et processus d'embauche

Le président du Comité sur l'établissement du Bureau de l'Ombudsman décrit le document déposé. Il précise qu'il ne faut pas être trop précis

Le président mentionne qu'il a été soulevé au sein du Comité, de s'adjoindre une ressource externe en terme de ressources humaines; un consultant ou un expert en dotation pour procéder à l'affichage.

La décision d'engager un ombudsman sera celle du Conseil d'administration.

Le Comité souhaite avoir l'assentiment du Conseil d'administration pour pouvoir avoir recours à une ressource externe pour s'aider.

Un membre mentionne qu'il existe une Association des Ombudsmans des collèges et des universités est une ressource et qu'il serait pertinent d'aller voir s'ils offrent des services.

(d) 5.9 Composition de la Commission des études

Composition de la Commission des études (présidence, responsables de programmes et autres membres) pour l'année 2016-2017 (au 7 octobre 2016).

Ajout de la 2^e représentante des étudiantes et des étudiants nommée par l'AGEM.

Madame Amélie Lemieux annonce qu'elle ne sera pas en mesure de siéger à titre d'étudiante au sein de la Commission des études donc le point est reporté jusqu'à ce que soit obtenue l'information quant à la personne qui veillera à combler ce siège.

6. Points d'information

6.1 Gouvernance :

6.1.1 Renouvellement de mandat des membres du Conseil d'administration

Sept nouveaux membres siègent au Conseil d'administration.

6.1.2 Formation des membres du Conseil d'administration

M^e Henrik Ellefsen, directeur des affaires juridiques à la Fédération des Cégeps, offrira une formation aux administrateurs le 29 novembre prochain, avant la tenue de la 327^e séance ordinaire du Conseil d'administration.

(d) 6.2 Portrait de la population étudiante Automne 2016 (au 20 septembre 2016)

Le 20 septembre c'est la date d'abandon et de confirmation des effectives scolaires. La directrice des études mentionne qu'à la rentrée scolaire il y avait 7708 étudiants et qu'on n'en compte à l'heure actuelle 7505; ce qui signifie une diminution de seulement 203 étudiants.

La directrice des études décrit le portrait de la population étudiante en place au Collège à l'automne 2016 comme suit :

7505 étudiantes et étudiants fréquentaient le Collège au 20 septembre 2016 :

- 430 hors programme
- 3677 dans les programmes préuniversitaires
- 3398 dans les programmes techniques

Sur les 7505 étudiants totaux, 4164 sont des filles et 3341 sont des garçons.

Il est vrai que l'on constate, suite à l'analyse de ces chiffres qu'il existe un plus grand nombre de filles que de garçons qui étudient au sein du Collège, mais ses données reflètent aussi une réalité qui est la même dans la plupart des établissements d'enseignement poste secondaire.

(d) 6.3 Plan de travail des départements 2016-2017

La directrice des études discute du plan de travail. Elle précise qu'il est monté en lien avec le plan stratégique.

7. Correspondance et communications écrites

Les membres du Conseil d'administration ont pu prendre connaissance des diverses communications et reportages ci-dessous.

- (*) 7.1 Lettre à la Ministre Hélène David
(d) 7.2 Reportage d'Akli Aït Abdallah: « *Du Nunavik à Montréal, le blues des étudiants Inuits* »
(d) 7.3 Les derniers travaux du professeur François Fournier : « *Des larves de mouches au Secours de la planète* ».
(d) 7.4 Courrier de Laval : « Nous ne sommes malheureusement pas à l'abri » Yves Carignan

8. Varia

8.1 Visite guidée du Collège

Des dates seront proposées aux membres du Conseil d'administration.

8.2 Souper des membres du Conseil d'administration, le 16 novembre en soirée
Louise Lacoste ne sera pas là...

8.3 Motion de remerciements

REMERCIEMENTS À DES ADMINISTRATEURS SORTANTS

CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Desroches, madame Charbonneau et monsieur Talbot ont œuvré au sein du Conseil d'administration du Collège Montmorency pendant plusieurs années.

CONSIDÉRANT leur implication, leur contribution ainsi que le travail remarquable qu'ils ont faits au sein du Conseil d'administration pendant plusieurs années.

CONSIDÉRANT que les nouvelles nominations de la Ministre mettent fin à leur statut d'administrateurs;

Il est proposé par : Mme Roxanne Cléroux

Appuyé par : Mme Lucie Buist-Petit

DE GRANDEMENT REMERCIER monsieur Desroches, madame Charbonneau et monsieur Talbot pour leur engagement au Conseil d'administration du Collège Montmorency au cours des dernières années.

LA SÉANCE EST LEVÉE.



Robin Blanchet
Président



Nicole Barezi
Secrétaire
